

Intervention de M. Louis Duvernois
Sénateur des Français établis hors de France
Président d'ADIFLOR

Association pour la diffusion internationale francophone de livres ouvrages et revues

Je me réjouis de participer à ces assises FLAM qui vont nous permettre de faire le point sur ce programme et dégager des perspectives, plus de 10 ans après la création du programme.

Je remercie d'abord l'AEFE et sa directrice Mme Descôtes pour cette initiative tout à fait d'actualité.'

Ces assises FLAM étaient, en effet, indispensables pour au moins trois raisons.

1) FLAM, depuis sa création, a démontré que ce programme répondait aux attentes de certaines familles expatriées qui, par choix ou nécessité, scolarisent leurs jeunes enfants hors de notre réseau éducatif à l'étranger.

2) La sociologie des expatriés évolue sensiblement et pratiquement sur tous les continents. Il y a de plus en plus de bi-nationaux (60 % d'inscrits sur les listes électorales consulaires). Dans mes déplacements successifs à l'étranger, je rencontre de plus en plus, et en tout cas, davantage d'« expatriés économiques »-comme ils se définissent d'ailleurs – et moins d'« expatriés d'entreprise » par suite de réduction des coûts de l'expatriation.

Qualifier les Français de l'étranger d'« Expats » comme on l'entend souvent est une vision parisienne des choses tant la bi-nationalité et l'expatriation économique individuelle modifient la composition des communautés françaises hors du territoire national, et donc leurs attentes en matière d'une offre éducative adaptée à leurs besoins.

3) FLAM n'est aucunement en concurrence avec le réseau éducatif français à l'étranger. Bien au contraire, les objectifs visés par ce programme ciblé s'inscrivent parfaitement dans le Plan d'action concerté élaboré à l'issue des Etats Généraux sur l'enseignement français à l'étranger qui ont su conjuguer, rappelons-le, tradition et modernité d'une offre éducative extérieure à programmes français, ouverte sur la langue et la culture du pays d'accueil.

L'avenir de FLAM s'inscrit ainsi dans une nouvelle réflexion et les ateliers de cet après-midi vont nous donner l'opportunité d'échanger sur la mise en place

parallèle du nouveau label FrancÉducation qui pourra peut-être, un jour prochain, être complémentaire.

En ma qualité de sénateur des Français établis hors de France et président d'ADIFLOR, association créée en 1985 par Xavier Deniau, ministre de la Francophonie-Association qui a redistribué depuis sa création plus de 5 millions de livres de littérature générale et scolaires, sur les cinq continents, je dois vous dire combien je suis toujours frappé par l'engagement de familles réunies autour des associations FLAM formées localement.

Ces associations, de tailles diverses, avec des moyens de fonctionnement inégaux d'un pays à l'autre, servant des populations souvent hétérogènes avec des regards et des pratiques différentes, sont toujours à encourager.

Ces associations FLAM, d'initiative privée, ont vocation à se développer et déboucher sur une scolarisation plus large au sein de notre réseau éducatif extérieur ou par la création à terme de sections bilingues dans des établissements scolaires étrangers, voire également la création de petites écoles, destinées à devenir plus grandes à l'initiative des familles.

La présence aujourd'hui au Sénat de plusieurs associations FLAM, d'élus à l'Assemblée des Français de l'étranger et notamment de membres de la commission de l'Éducation de l'AFE, connaisseurs des attentes dans leurs circonscriptions respectives, me réjouit pleinement.

Ces assises sont une preuve supplémentaire de la considération que nous portons à ces associations motivées et le rôle essentiel de la puissance publique qui gère le programme.

Je souhaiterais enfin faire deux remarques, sans anticiper sur les travaux d'atelier de cet après-midi.

- Premièrement, sur la question du financement des associations FLAM. Les règles actuelles sont connues: une subvention publique permet d'appuyer une initiative privée qui, progressivement, doit trouver ses marques, son rythme et réussir. Nous entendrons, je crois, le témoignage d'associations qui ne bénéficient plus de subventions mais qui parviennent à poursuivre leurs activités. Je ne dis pas que c'est facile, je dis que cela est souhaitable au terme du financement public du programme.

Notre réflexion, qui doit nécessairement précéder l'action, nous conduit à accompagner ces associations post-programme en assurant leur visibilité et en accompagnant leur pérennité.

Sur la question générale du budget FLAM, rappelons qu'en 2009, le Sénat, par amendement à la loi de Finances et non sans difficulté, a doublé le montant des sommes allouées au programme dans le cadre d'un budget de l'État très contraint. De 240 000 euros, nous sommes passés à 600 000 euros. Soyons réalistes en 2012. Nous souhaiterions bien entendu, obtenir plus mais nous connaissons tous l'ampleur du déficit public de l'État. Travaillons plutôt à gérer de manière très rigoureuse les crédits alloués. Un financement dégressif de FLAM, limité dans le temps, permettra, en effet, d'augmenter progressivement le nombre d'associations bénéficiaires dans l'avenir.

- Deuxièmement, il est important de se poser la question du contenu proposé aux enfants. La diversité associative évoquée précédemment nous conduit également à vouloir améliorer et enrichir l'offre FLAM en nous appuyant davantage sur des médias comme TV5Monde qui a développé un intéressant programme d'apprentissage du Français à distance. Je pense aussi à la formation des formateurs, ceux qui ont en charge de transmettre notre belle langue et il me vient d'abord à l'esprit l'apport du Centre international d'études pédagogiques (CIEP) de Sèvres, avec lequel nous allons, à mon initiative, tenir ici même au Sénat à l'automne, les 1^{res} Rencontres de l'enseignement bilingue francophone à l'étranger, avec le concours du ministère des Affaires étrangères et de la délégation générale à la langue française du ministère de la Culture et de la Communication, en partenariat avec notre réseau éducatif à l'étranger.

Je suis sûr que cette impulsion nouvelle que nous voulons donner au programme FLAM, par ces assises et en partenariat avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, les associations familiales gestionnaires, les élus et les services de coopération et d'action culturelle près nos ambassades, permettront de remédier ensemble, à toutes les difficultés de parcours rencontrées. J'ai, pour ma part, la certitude que la « flamme de FLAM », permettez-moi ce jeu de mots, est toujours bien vive et que le programme, comme l'affirmait le rapport Dyckmans-Burkard en 2007, demeure pertinent, cohérent, efficace et performant.

Je vous renouvelle mon total soutien pour que nos jeunes compatriotes vivant à l'étranger puissent continuer à bénéficier d'un suivi efficace dans l'apprentissage de la langue française, ce qui constitue notre priorité.

Je vous remercie.

Louis Duvernois
Sénateur des Français établis hors de France